

M. Boulard, et contre le gouverneur lui-même. Le 8 mars 1728, M. de Beauharnois était obligé de lui imposer silence “ sur toutes ces matières jusqu’à ce qu’il ait plû à Sa Majesté de faire savoir ses intentions sur le tout. ”

Le 15 septembre 1730, M. Varin, contrôleur de la marine en Canada, requérait l’intendant Hocquart de faire procéder à la saisie des biens du sieur Lanoullier, commis des trésoriers généraux de la marine, dont l’état de compte accusait déficit et graves irrégularités.

M. Hocquart se rendit à cette demande. De plus, M. Lanoullier fut fait prisonnier chez lui et gardé à vue.

Le 28 novembre 1730, M. Hocquart permettait à M. Lanoullier de sortir tous les jours, accompagné du sieur de Saint-Simon, dans le but de mieux s’employer à recouvrer les sommes qui lui étaient dues et de la sorte payer le déficit dans ses comptes.

Le 17 octobre 1730, M. Hocquart écrivait au ministre :

“ J’ai été occupé presque tout l’hiver à faire mettre en forme toutes les dépenses qui comportent le bordereau de 1728, celles qui regardent la guerre des Renards, le retablissement du palais, la bâtisse de la maison de Niagara, la construction des barques et quantités d’autres qui n’étaient point en règle ; la multiplicité des acquits de plus amples décharges qui avaient été donnés pour ces dépenses étaient presque infinie, par la facilité indispensable où l’on a été par le passé, faute d’une monnaie courante, de donner des ordres sur le trésorier à chaque ouvrier et tous ces acquits étaient tellement dispersés qu’il a fallu un temps considérable pour les rassembler, cette opération étant finie, j’ai dressé les bordereaux de dépenses des années 1726, 1727 et 1728 avant mon départ pour Montréal,